

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [6-7]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Politique

Valais : l'égalité à l'école

La loi scolaire valaisanne est en train de faire peau neuve. Un avant-projet vient d'être soumis à la consultation des milieux intéressés. Il a été élaboré par une commission de 29 membres, dans laquelle les femmes, pour une fois, étaient presque équitablement représentées.

L'art. 4 de ce projet prévoit que « les mêmes possibilités de formation sont offertes aux filles et aux garçons » et qu'« en règle générale et sauf autorisation du Département, l'enseignement est mixte ».

Cela semble une lapalissade. Eh bien non ! La loi sur l'instruction publique qui régit actuellement les Valaisans prévoit au contraire qu'en règle générale et sauf autorisation du Département, l'enseignement est donné séparément aux garçons et aux filles.

Il était donc temps de renverser la vapeur, d'autant plus qu'il reste quelques bastions assurant une résistance farouche à l'introduction de la mixité dans les écoles.

La votation du 14 juin 1981 continue donc à enfanter de saines réformes. — (C. Cr.)

Parlement bernois : une autonomiste pour les districts francophones

Au royaume (politique) des hommes, il y a comme toujours peu d'appellées et peu d'élus. Les femmes qui briguaient un siège au Parlement bernois représentaient les 23 % des candidats (et même les 18 % seulement dans les trois districts francophones). Une seule courageuse tentait pour la première et historique fois une percée au Conseil d'Etat. Elle a dû remballer ses billes, les 9 hommes sortants sont réélus.

Côté parlement, le Jura bernois avait droit à 12 des 200 sièges en lice, et n'enverra, comme précédemment, qu'une seule femme à Berne : Simone Strahm, qui représentera la minorité autonomiste. Membre du Parti socialiste autonome, élue et surprise de l'être, elle n'a pas vraiment été plébiscitée, mais a bénéficié du nouveau système électoral dans lequel, à la deuxième répartition, les partis peuvent se « léguer » d'un district à l'autre leurs restes de suffrages.

Le district de Bienne disposait lui aussi de 12 sièges. Il en a confié deux à des femmes : l'un à Claire-Lise Renggli, du Parti radical romand (réelue), l'autre à Heidi Meyer, du Parti socialiste alémanique. — (b)

Une pétition des usagers des crèches (GE)

A Genève, le Comité des usagers des crèches, qui existe depuis deux ans, a lancé une pétition au Grand Conseil qui vise à introduire la possibilité de déduire les frais de garde des enfants en bas âge, frais de crèche ou frais de jardin d'enfants de ses impôts. La pétition

demande que puissent être inclus dans les déductions autorisées (prévues par l'art. 21 de la Loi générale sur les contributions publiques) les frais de garde jusqu'à concurrence de 5 000 francs par année.

La pétition récoltera des signatures jusqu'à la mi-juin en tout cas. Pour obtenir des listes de signatures, adressez-vous à Marianne Matthey, rte de Chêne 8, 1207 Genève, tél. 36 46 14; Marie-Christine Tissot, 3, Tournettes, 1255 Veyrier, tél. 84 03 83.

Groupes

Positivement utile pour familles monoparentales (JU Be)

Heureux écho aux activités toutes neuves de l'association des femmes chefs de famille créée récemment dans le canton du Jura, le premier numéro d'une revue vient de paraître de l'autre côté de la frontière cantonale, à l'usage des mères et pères du Jura bernois qui eux aussi élèvent seuls leurs enfants. Leur revue s'intitule « Positif ». Elle recueille des témoignages, fournit des renseignements sur les dispositions légales, et des adresses utiles. Editée en collaboration avec Pro-Juventute et un groupe de travailleurs sociaux, elle paraîtra quatre ou cinq fois l'an et elle axera ses services sur les problèmes d'organisation de vie, la mise sur pied d'une entraide pratique, l'encouragement à la solidarité. A l'adresse de la revue POSITIF (2722 Les Reussilles), une permanence téléphonique (032/97 66 48) fonctionne de 11 à 13 heures et de 19 à 20 heures. — (b)

Clés pour le travail, au service des chômeuses (VD)

Le cours donné par Clés pour le travail à Yverdon — cours que nous annonçons dans nos derniers numéros — a accueilli une dizaine de chômeuses. C'est une expérience sans précédent dans le canton de Vaud qui est financée en partie par la Municipalité d'Yverdon. Le but de ce stage : stimuler et remotiver les chômeuses, améliorer leur attitude devant le travail, leur redonner confiance en elles-mêmes. Nous nous réjouissons de revenir sur ce stage qui a lieu au moment où nous écrivons ces lignes. — (Sch)

Jura : la parole, mode d'emploi

Ainsi donc, les femmes savent plein de choses bonnes à dire. Mais l'ennui reste que depuis qu'elles ont la parole, elles hésitent encore à la prendre. S'exprimer en public est un art qui s'apprend, et dans des cours s'il le faut : l'Université populaire jurassienne en a mis deux sur pied, en collaboration avec le Bureau de la condition féminine. Le premier avait lieu à fin mai, le second se déroulera les 27 et 28 août à Saignelégier. S'il vous intéresse, téléphonez à Catherine Erba, 039/51 21 55, qui donne tous renseignements utiles sur ce cours d'expression orale.

Voilà pour la pratique. La théorie, elle, encouragera celles qui n'osent pas faire le pas et hésitent à potasser les modes d'emploi de la parole pour s'engager dans une action publique. Leur inhibition porte un nom connu : La condition féminine. Problème collectif. A affronter collectivement. C'est pourquoi une cinquantaine de femmes jurassiennes ont empoigné une bonne fois l'un de ses multiples aspects, au cours d'un week-end de réflexion sur le thème « la parole — le savoir — l'action publique », organisé conjointement par le BCF et l'Institut d'action culturelle de Genève (IDAC). Le succès et l'intérêt de ce séminaire devraient déboucher sur des actions plus concrètes, et une nouvelle réunion, ouverte à toutes, a déjà eu lieu à la mi-mai. Pour que les femmes apprennent à faire valoir leur vécu, donc leur savoir, donc leurs idées et revendications dans la société. — (b)

Genève : une association de prostituées

« Aspaspie » (en mémoire de la célèbre courtisane grecque), tel est le nom d'une association de prostituées constituée à Genève en mai, qui a pour but « d'éviter la marginalisation discriminatoire des personnes exerçant la prostitution et de permettre une meilleure défense collective face à leurs problèmes spécifiques ». Se voulant une réponse possible aux innombrables difficultés que rencontrent les prostituées dans leur vie quotidienne, l'association Aspaspie voudrait créer un lieu de rencontre et d'échange des personnes intéressées et touchées par la prostitution, ainsi qu'une permanence d'information et un relais téléphonique. Dans ce but et pour entreprendre les démarches officielles nécessaires, les groupes travaillant sur ces projets ont senti la nécessité de se constituer en association. Pour la première fois, prostituées et assistants sociaux ont pu collaborer efficacement dans la réalisation de celle-ci. — (cc)

L'union des Paysannes neuchâteloises en assemblée

1972 paysannes, vigneronnes et maraîchères neuchâteloises sont organisées en 18 groupes distincts dans l'Union des Paysannes neuchâteloises. Réunies en assemblée générale, elles ont entendu un rapport de Mme J. Petitpierre sur la formation professionnelle des paysannes. Le diplôme fédéral de paysanne sera délivré dans le courant de mai à trois paysannes, l'une de La Sagne, l'autre de Boudevilliers, la troisième du Valanvron. En juin, 27 apprenties ménagères, dont 16 rurales passeront les examens pour obtenir le certificat de capacité. Le tourisme rural, activement soutenu par l'Union des Paysannes, progresse de manière réjouissante.

La présidente, Mme May Droz-Bille a été réélue par acclamations pour deux ans et cordialement remerciée pour son dévouement inlassable à ce poste qu'elle occupe depuis dix ans.

Rectificatif (NE)

Quelques inexactitudes se sont glissées dans le compte-rendu de l'assemblée générale

D'un canton à l'autre

du Centre de liaison de Neuchâtel, paru dans notre numéro de mai.

Mme Denise Wyss-Boudry a été nommée **membre du comité** de l'Alliance, et non vice-présidente comme il a été indiqué. Il n'existe pas en outre de foyer d'accueil pour femmes battues dans le canton de Neuchâtel, mais seulement des foyers à vocation d'accueil qui acceptent de recevoir, en cas d'urgence, des femmes et leurs enfants. Enfin, seule Mme Givord a été nommée membre du comité du Centre de liaison, Mme Marlène Gaber ayant été nommée vérificatrice des comptes (organe indépendant du comité du centre de liaison).

Loyse Hunziker

(NE)

Mme Loyse Hunziker, professeur au Locle et députée au Grand Conseil, a été élue présidente cantonale de la VPOD-SNESSP (Syndicat neuchâtelois des enseignants secondaires, supérieurs et professionnels). Elle est la première femme à occuper ce poste. Le syndicat primaire correspondant, VPOD-SNEPP, est également présidé par une femme, Mme Danna de Gregor, jardinière d'enfants à Neuchâtel. — (jhd)

Agenda

Au Centre-Femmes

5 Bd Saint-Georges, Genève

Vendredi 4 juin, Anne-Catherine Stucki expose ses travaux de peinture sur soie. Anne-Catherine fera volontiers un atelier de peinture sur soie en septembre. Inscrivez-vous le 4 juin ou par téléphone auprès de Giuditta, 022/96 66 62.

PERFOR

7 Bd Carl-Vogt, Genève

PERFOR (permanence de formation) est en train de constituer deux nouveaux groupes de travail : « Se sentir femme tous les jours », ou comment préserver cette « manière d'être femme » dans le lieu de travail et la vie privée, et « Energie homme », réfléchir sur la condition d'homme. Renseignements et inscriptions : PERFOR, tél. (022) 29 13 43.

Débat : les agences matrimoniales

(GE)

L'AMCF (Association des mères chefs de famille) organise le 3 juin à 20 h. 15 une soirée-débat sur les agences matrimoniales au centre social protestant, 14, rue du Village Suisse. Les femmes sont-elles les grandes victimes d'un commerce très lucratif ? Vous pouvez apporter votre témoignage, soit en participant à la soirée, soit en écrivant à l'adresse ci-dessus, ou en téléphonant au 20 78 11. E. D.

Maison de la femme

(VD)

Eglantine 6, Lausanne

22 mai au 12 juin : Huiles de Reni Heer à la Galerie de l'Eglantine ; exposition ouverte de

14 h. 30 à 18 h. (sauf le dimanche)

Trois concerts Schubert

Dimanche 6 juin à 20 h. 30 : Gérard Lutz (piano) et Anne Bauer (violin)

Jeudi 10 juin à 20 h. 30 : Anne-Marie Grun-der (violin), Muriel Slatkine (piano) et Gérard Leclerc (violoncelle)

Vendredi 11 juin à 20 h. 30 : Brett Martin (ténor), Gérard Lutz (piano) et Jean-Marc Allermé (piano).

Lyceum-club

Rue de Bourg 15, Lausanne

Vendredi 11 juin, 17 h. : **Récital** par quelques élèves des classes supérieures du Conservatoire de Lausanne : Trio de Brahms (piano, clarinette, violoncelle) ; « Der Hirt auf dem Felsen » de Schubert (soprano, clarinette et piano).

Vendredi 18 juin, 17 h. : **lecture de textes** d'auteurs membres du Lyceum vaudois.

Mardi 8 juin, 20 h. 30 : (organisé par le BPW). Le Dr E. Krompecher, médecin au Service de médecine nucléaire du CHUV, parlera du **scanner**, ou comment l'informatique vient en aide aux humains pour le diagnostic et le contrôle des maladies les plus diverses.

EN SUISSE

Anniversaire de l'égalité

Le 19 juin à Bienne se déroulera une journée anniversaire de l'égalité entre hommes et femmes, votée le 14 juin 1981. Le thème : « Une même éducation, une même formation pour garçons et filles ».

Table ronde-discussion dès 14 h. 30 sur la situation scolaire, du point de vue de l'égalité, dans les différents cantons.

Le soir, les Ofragettes chanteront des chansons féministes. Un film est aussi prévu.

Lieu : Pik-Schüssel, Bienne (voir page 6).

Femmes abstinentes

La Ligue suisse des femmes abstinentes tiendra son assemblée des délégués le 12 juin 1982 à Aarau, au « Zwinglihaus », Kirchbergstrasse 16, 5000 Aarau. Ouverture 8 h. 30.

Infirmières et infirmiers

L'association suisse des infirmières et infirmiers tiendra ses assises à Porrentruy les 11 et 12 juin prochain. L'assemblée des délégués aura lieu le 11 juin dès 10 h. 45 ; le 12 juin à 9 heures, une dizaine de spécialistes débattront autour du thème « Les droits du patient ». Lieu : Aula des Jésuites, place Blarer de Wartensee, Porrentruy.

Lyceum Club :

concours féminin d'exécution musicale

Le 28e concours féminin d'exécution musicale réservé cette année aux violon, alto et violoncelle aura lieu du 21 au 24 octobre dans les locaux de la radio à Lausanne. Il est ouvert aux musiciennes suisses (habitant en Suisse ou à l'étranger), aux étrangères domiciliées en Suisse depuis deux ans, ainsi qu'aux étrangères habitant les régions limitrophes et pratiquant leur art en Suisse.

Ce concours a lieu tous les trois ans. Il est patronné par de hautes personnalités suisses, d'éminents musiciens et musiciennes ainsi que par les trois émetteurs de Radio Suisse.

Premier prix : Fr. 5 000.—. Deuxième prix : Fr. 2 500.—. Deux prix de Fr. 500.— seront attribués aux exécutants de musique suisse. De nombreux prix récompenseront les interprètes faisant preuve de qualités réelles. En outre, les lauréates seront invitées dans les différents clubs du Lyceum de Suisse et à la radio romande pour y donner des récitals.

Inscriptions jusqu'au 11 septembre 1982 auprès de la commission musicale du Lyceum de Suisse, 8, rue L. Berthoud, 2000 Neuchâtel.

Le travail à temps partiel

Pour qui ? Pourquoi ?

Pour les femmes, mais aussi pour les hommes, pour celles et ceux qui ne peuvent pas faire autrement, et pour celles et ceux qui aspirent à mieux aménager leur vie... Une rencontre romande sur ce thème, organisée par les Centres de Liaison des Associations Féminines des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Vaud, et le Centre Femmes-Rencontres-Travail du Valais aura lieu le

samedi 25 septembre 1982,
au Théâtre de Beaulieu, à Lausanne,
dans le cadre du Comptoir suisse.

Cette manifestation comprendra notamment une table ronde avec des personnalités de différents milieux professionnels, précédée de deux exposés introductifs, l'un par Mme Gabrielle Nanchen, vice-présidente de la Commission Fédérale pour les Affaires Féminines et auteur du livre : « Hommes et femmes : le partage », l'autre par M. Pierre Triponez, Chef de la Division de la main-d'œuvre et de l'émigration de l'OFIAMT.

Agendez d'ores et déjà la date de cette rencontre, sur laquelle nous vous fournirons de plus amples détails dans le prochain numéro de F.S.

A L'ÉTRANGER

Atelier expression-écriture

Dans les collines de Haute-Provence, à 4 km de Vaison-la-Romaine. Période du 5 juillet au 9 juillet 1982. Repas pris en commun. Logement : hôtel ou camping (réservation à l'avance). Prix : 400.—. S'inscrire auprès de Mary-Anna Barbey, 1141 Vufflens-le-Château.

Initiation à la mécanique auto

Deux françaises, Claire et Anne, organisent des stages d'une semaine de juin à septembre pour que les femmes comprennent comment une voiture marche, comprennent les factures de garagiste, ne se retrouvent pas coincées par une panne idiote, etc. Le prix du stage est de 800 francs français sans compter la nourriture ni le sac de couchage qu'on est prié d'apporter...

Renseignements : Claire et Anne, tél. 16 (62) 68 81 74, « Doazan », F-32700 Le Mas d'Auvignon.